

Bonne Année !

Bonnes Randonnées !

Le Mot du Président

Par des Randonneurs
Pour les Randonneurs



SOMMAIRE

Les Sites Internet P.2

EquiChemins P.3

Adhésions 2011 P.4

Services Randonneurs P.5

Rassemblement 2011 P.6-7

La Vie des Associations P.8-11

EquiLiberté Info

Association loi de 1901
Déclaration 20.04.04
Récépissé n°0723011414
modifié le 11.06.07
S. Préfecture de Loches 37
N° W723000005
Siège social: Pech Farrat
46500 GRAMAT

UNE ANNÉE DE CHANGEMENTS !

Vous l'avez tous remarqué, 2010 aura été une année de changements pour **EquiLiberté**. Evoluer n'est jamais simple, surtout dans un mouvement très décentralisé, où il ne saurait être question de chercher le changement pour le changement, ni de s'éloigner d'une histoire et d'un esprit qui servent, toujours, de guide et de référence. Il est sans doute trop tôt, au bout de quelques mois de présidence, pour tirer un bilan de nos premières actions. Mais ce nouveau numéro d'**EquiLiberté-Info**, trait d'union entre vous et les responsables nationaux d'**EquiLiberté**, permet d'en dire quelques mots. Parmi les changements les plus visibles, plusieurs ont trait à l'image et à la communication d'**EquiLiberté**. D'autres intéressent notre "administration interne". Deux aspects qui vous concernent tous parce qu'ils sont liés à notre développement continu.

DES EXIGENCES DE PLUS EN PLUS FORTES !

EquiLiberté, en effet, grossit d'année en année. En 2010, notre croissance a été de 15 %. On peut se féliciter de cette bonne santé, mais il faut voir plus loin, car notre succès nous identifie comme un acteur important du tourisme équestre. Les pratiquants s'adressent à nous pour de très nombreuses raisons, les Haras nationaux s'adressent à nous pour proposer des collaborations nouvelles, les professionnels nous sollicitent à leur tour et attendent nos propositions, les conseils généraux, les communautés de communes, les régions travaillent de plus en plus avec nous, ainsi que les associations locales et/ou départementales.

Hommage, donc, à tous ceux qui, depuis huit ans, ont construit cette force et ce savoir-faire !

Mais on ne doit pas s'endormir en chemin. Cette reconnaissance, en effet, nous donne d'autres obligations. Elle nous amène à être de plus en plus sollicités et de plus en plus questionnés. On s'adresse à nous comme si nous étions devenus une institution. Et les exigences à notre égard, plus fortes, plus aiguës, ont bien changé.

Pour répondre à ces demandes nouvelles, il est devenu nécessaire d'avoir les outils correspondant au niveau où nos interlocuteurs nous situent et à la nécessité d'identification qui doit être la nôtre, dans ce contexte.

QUESTIONS D'IMAGES ET DE COMMUNICATION

Un vaste chantier concerne alors notre communication et notre image. Aïe ! "Image" et "Communication"... je vois déjà les vieilles moustaches – dont je suis ! – s'agiter et s'inquiéter !

Alors ça y est, **EquiLiberté** céderait aux sirènes de la "comm" ?

Non, je vous rassure, ce n'est pas ma démarche et le travail entrepris sur ces questions ne sert pas seulement à "faire plus joli" mais vise d'autres buts. Lesquels ? Permettre aux adhérents de mieux communiquer entre eux et avec **EquiLiberté**. Donner plus de moyens à nos associations. Refléter une image qui traduise notre savoir-faire, nos thèmes et notre présence. Gagner une crédibilité supérieure sur les différents sujets du tourisme à cheval. Rester bénévole mais avec un savoir-faire de "pros", voilà notre défi !

D'où, la nouvelle version de notre site internet, tournée vers l'information et la communication entre vous et nous, et qui, bientôt, proposera des services nouveaux aux associations d'**EquiLiberté**, totalement inédits dans le milieu associatif !

D'où, également, l'adoption d'une nouvelle charte graphique, afin d'améliorer l'identification d'**EquiLiberté**.

D'où, notre présence sur des salons du cheval de plus en plus nombreux, espaces de rencontres et d'explications.

D'où, notre volonté de demander à nos associations d'afficher les couleurs d'**EquiLiberté**, lors de leurs manifestations pour témoigner d'une présence et d'un maillage mal reflétés jusqu'à ce jour....



Les Sites Internet d'Equiliberté National

Le Mot du Président

...
D'où, les "liftings" de nos cartes d'adhérents, de nos bulletins et bientôt d'**EquiChemins**. Une façon, chaque fois, de donner de nous une image plus claire et plus forte et de faciliter l'accès de chacun, adhérent ou non, à **EquiLiberté**.

ADMINISTRATION INTERNE

Parallèlement, d'autres changements sont bien nécessaires. Ici les sujets sont plus ingrats que les belles photos de randonnée, mais ils touchent le cœur administratif de notre vitalité associative. Cela concerne notre trésorerie, par exemple, que nous réformons pour l'adapter aux exigences ministérielles, européennes et comptables des demandes de subventions et d'agrèments. Cela concerne aussi notre gestion des adhésions, entièrement revue en interne au cours de l'année, parfois au prix de quelques retards et qui va continuer à évoluer pour faciliter le travail de nos bénévoles. De même, une équipe est désormais à pied d'œuvre pour mener un important travail de recherche de financements, privés et publics, afin que nos ressources ne reposent plus seulement sur vos cotisations et pour qu'elles atteignent un niveau digne de nos ambitions. D'autres projets sont encore à mener, comme la mise en place d'un secrétariat administratif salarié et d'une permanence téléphonique, que nous n'avons pas réussi à mettre en place en 2010.

Alors voilà... **EquiLiberté** bouge, grandit, grossit. En bousculant, parfois. En exigeant du temps, toujours. Mais c'est le propre de ce qui vit et la tâche est encore immense car bien des transformations restent à imaginer. Pour cela, on compte sur vous pour exprimer vos besoins de randonneurs... et pour nous rejoindre dans ce travail passionnant !

Claude Mabit
Président d'**EquiLiberté**

Voici maintenant un an qu'**EquiLiberté** a lancé son grand projet de portail de la randonnée équestre. Vaste chantier de partage et de téléchargement légal d'itinéraires équestres, **EquiChemins** évolue sous toutes ses facettes : nouveaux itinéraires, nouvelles possibilités de propositions de tracés, nouveaux partenariats, etc.

Ce numéro d'**EquiLiberté-Infos** est pour nous l'occasion de faire un premier bilan, un premier état des lieux et de vous informer sur ce projet qui n'en est qu'à ses débuts !

EquiChemins, lauréat du Concours Géoportail 2010...

Première bonne nouvelle : **EquiChemins** vient d'être primé par IGN dans le cadre du Concours Géoportail 2010, dans la catégorie "Nature". La remise des prix, orchestrée par Jérôme Bonaldi, a eu lieu le 23 novembre dernier, à la Cinémathèque de Paris, en présence de Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, et de Patrice Parisé, directeur général de l'IGN. Une belle reconnaissance pour notre projet puisqu'un jury



Internet

LA REFONTE DE NOTRE SITE INTERNET EST MAINTENANT OPÉRATIONNELLE.

Grace à une équipe de bénévoles spécialistes de l'Internet, nous avons pu mettre au goût du jour notre site Internet. Il est une vitrine de notre mouvement sur le monde. Il est un outil de communication et d'échange exceptionnel. Il est, celui de tous les membres d'**EquiLiberté**, qui ont un accès privilégié sur celui-ci. Ce nouveau site interactif et évolutif est construit en pensant à l'avenir de notre mouvement.

Notre cahier des charges était simple :

"Nous avons besoin d'un outil reflétant notre philosophie, simple à utiliser, simple à administrer, et prenant en compte sur un seul site, toute la demande de nos adhérents".

Nous espérons avoir répondu à votre demande. Allez sur votre site: www.equiliberte.org.



Vous pouvez, dès à présent, y retrouver :

- sur la page d'accueil, les **Dernières minutes**, ainsi que les premières lignes des derniers articles qui reflètent la vie de notre mouvement. Les diverses rubriques, **Associations**, **Adhésions**, **Relais Amis**, **Petites annonces**, **Forum**, **Informations**, pour vous documenter sur notre mouvement, **Infos Pratiques** pour retrouver un grand nombre d'informations utiles à tous les randonneurs, **Assurances** pour tout savoir sur les assurances proposées par **EquiLiberté**, **Contactez-nous** pour contacter tous les interlocuteurs (membres du Conseil d'Administration) qui se mettent à votre disposition pour vos demandes spécifiques en matière de trésorerie, d'assurances, d'administration, d'internet, etc.

- vous remarquerez un **calendrier** regroupant la liste des événements organisés par nos associations, (qui sera bientôt remplacé par un site à part entière dédié aux événements **EquiLiberté**). Et aussi, un **album photos**, sur lequel vous pouvez ajouter vos plus belles photos, regroupées par département. Comme nous l'indiquions plus haut, notre site est "évolutif" et il va encore beaucoup progresser.

N'hésitez donc pas à nous faire part de vos remarques...

Jean Pierre Lecque

Administrateur d'**EquiLiberté**, en charge de l'image et des sites Internet.
jp.lecque@equiliberte.org



EquiChemins

exigeant, composé de spécialistes de géomatique et de cartographie et de responsables de l'IGN, a élu **EquiChemins** parmi les dix meilleures applications réalisées à partir de l'API du Géoportail, la plus grande bibliothèque numérique de données géographiques publiques.

EquiChemins arrive même en seconde position dans la catégorie "Nature" et se classe parmi les sites dont le jury estime qu'ils devraient générer plus de 10000 visites par mois dans quelque temps. De quoi nous encourager à aller de l'avant, sans hésitation !

Déjà en ligne...

A ce jour, **EquiChemins** propose des itinéraires sur 10 départements, avec des référents départementaux clairement identifiés :

le **Maine-et-Loire** avec Bernard Dupuis d'**EquiLiberté 49**,

la **Seine-Maritime** avec Patrick Coté de l'association "ASCR",

la **Sarthe** avec Pascale Tessier du "72 ème de Cavalerie" **EquiLiberté 72**,

les **Yvelines** avec Christophe Fargier, ancien secrétaire de l'association "Equitey",

l'**Indre-et-Loire** avec Jean-Louis Lançon de l'association "Cheval et Nature" **EquiLiberté 37**,
le **Nord** avec Brigitte Wallaert de l'association "Pévèle Equidays",

la **Haute-Savoie** avec Françoise Guévin de l'association "Fédération Départementale des Randonneurs Equestres de Haute-Savoie",

les **Deux-Sèvres** avec Séverine Ménardeau de l'association des "Cavaliers et Meneurs de Gâtines" **EquiLiberté 79**,

le **Lot** avec Christian Lafage et une convention de partenariat passée avec l'association "ATELOT" et "Lot Tourisme",

le **Gard** avec une convention de partenariat passée avec l'association d'hébergeurs "Les Chemins de la Vallée du Vidourle".

Par ailleurs, l'équipe d'**EquiChemins** continue à faire de la veille sur internet pour vous proposer, pour chaque département, des liens vers les sites proposant des itinéraires de randonnée en ligne.

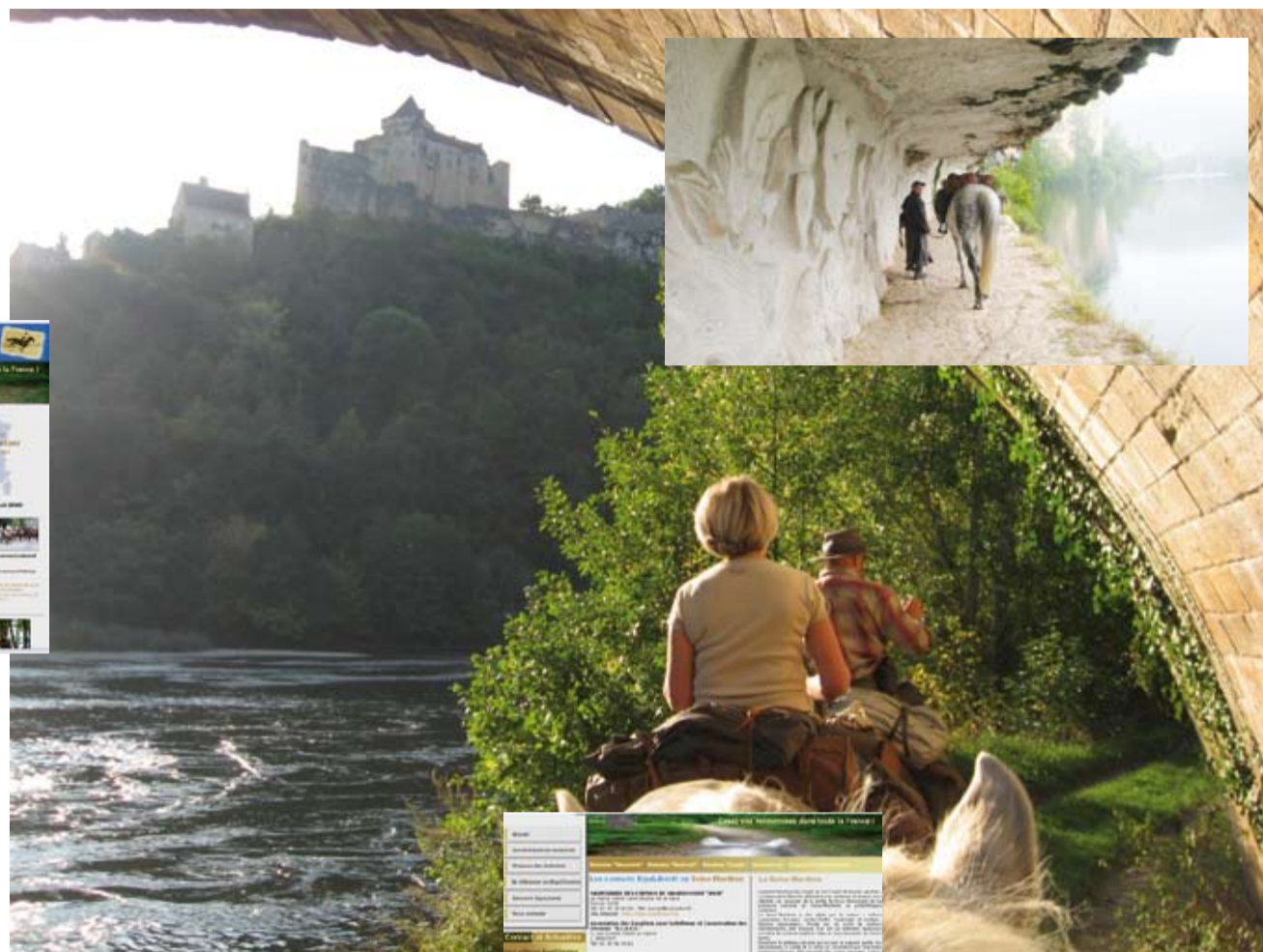
Notre équipe n'étant pas infaillible, n'hésitez pas à lui faire part d'éventuels oublis pour compléter **EquiChemins**...

Suite P.3

EquiChemins le Portail des Randonneurs Equestres

Proposez vos itinéraires !

Depuis le début du projet, **EquiChemins** repose sur des référents locaux, des cavaliers et des meneurs d'attelage qui assurent l'actualisation des itinéraires et l'information des randonneurs. Pour répondre à une demande croissante de nos adhérents, désireux de proposer plus librement leurs propres tracés, nous avons décidé d'ouvrir plus largement la possibilité de nous communiquer des itinéraires équestres. Ainsi, depuis quelques semaines, une nouvelle rubrique **Proposer des itinéraires** est ouverte à chaque adhérent **EquiLiberté**, pour proposer des tracés à l'équipe d'**EquiChemins** qui les mettra ensuite en ligne. Trois conditions sont requises :



Trois conditions sont requises :

- 1) être adhérent à **EquiLiberté**.
- 2) accepter d'être référent pour l'itinéraire (ou les itinéraires) que vous communiquez, c'est-à-dire accepter que vos coordonnées soient accessibles sur **EquiChemins** pour le randonneur qui aurait besoin de quelques renseignements.

- 3) compléter un "Dossier Itinéraire", constitué de 3 parties :

- un fichier Excel comportant les renseignements sur l'adhérent qui propose l'itinéraire.
- un fichier Excel comportant les renseignements sur l'itinéraire proposé.
- le fichier au format GPX de l'itinéraire.

Le tout doit être envoyé par mail à l'équipe d'**EquiChemins** ou au référent départemental, quand il y en a un sur le département concerné.

Nous espérons que cette nouvelle possibilité répondra à votre souhait de partager plus largement les itinéraires et accélérera ainsi leurs mises en ligne.

Les prochains chantiers EquiChemins...

Tout d'abord, la mise en place de nouvelles conventions avec des réseaux d'hébergeurs et des partenaires institutionnels, sur le modèle de celles que nous avons développées

avec "Lot Tourisme", l'association "ATELOT" ou encore l'association "Les Chemins de la Vallée du Vidourle". D'ores et déjà, l'Aveyron et la Charente-Maritime sont

EquiChemins vient d'être primé par IGN dans le cadre du Concours Géoportail 2010, dans la catégorie Nature...

très avancés sur ce projet et devraient bientôt vous livrer plusieurs milliers de kilomètres de chemins et hébergements équestres. De quoi déterminer vos prochaines vacances à cheval !

Ensuite, une campagne de formation informatique, en régions, destinée aux adhérents et/ou bénévoles d'**EquiLiberté**, dispensée par l'équipe d'**EquiChemins**.

Le but de cette formation gratuite ? Apprendre à ceux qui souhaitent nous communiquer leurs itinéraires, à se servir des logiciels nécessaires à la création des itinéraires sous forme électronique. Cette formation se déroulera tout au long de l'année 2011, en réponse aux besoins et demandes que

les associations d'**EquiLiberté** nous auront fait connaître.

N'hésitez donc pas à solliciter vos associations sur ce sujet !

Enfin, deux évolutions importantes d'**EquiChemins**, à moyen terme : l'harmonisation du design d'**EquiChemins** avec notre nouveau site Internet et, plus tard, la possibilité de mettre en ligne directement les itinéraires.

Voilà donc plein de beaux projets en perspective! Mais ils n'auront de sens que si chacun se mobilise pour alimenter **EquiChemins**. Alors, n'hésitez pas à faire partager vos randonnées et à faire découvrir vos plus beaux chemins !

Si, techniquement, vous craignez de ne pas y arriver, contactez l'équipe d'**EquiChemins** à l'adresse suivante:

equichemins@equiliberte.org, qui se fera un plaisir de vous guider !

Christophe Fargier

Vice-président d'**EquiLiberté**, en charge des opérations.



EQUICHEMINS : LAURÉAT DU CONCOURS GÉOPORTAIL IGN !

Un grand bravo à toute l'équipe d'**EquiChemins** et à tous ceux qui ont communiqué des itinéraires équestres à mettre en ligne sur notre site **EquiChemins** ! Ce projet vient en effet d'être primé par **IGN** dans le cadre d'un concours organisé pour ses 70 ans d'existence, spécialement consacré aux sites utilisant l'application **Géoportail**, le concurrent français et public de Google Earth.

Une belle reconnaissance pour notre travail, à n'en pas douter, puisque **IGN** n'a retenu que des sites inventifs susceptibles d'un fort développement. Au passage, nous pouvons nous féliciter d'être tout à la fois le seul projet associatif et le seul projet équestre à avoir été ainsi primé. De quoi nous encourager tous dans cette voie, et ne pas écouter les Cassandre qui annonçaient, sur d'autres forums, qu'un tel projet ne serait qu'une chimère.

Associations **EquiLiberté**, adhérents **EquiLiberté**, gîteurs et hébergeurs : à vos tracés ! **EquiChemins** est là pour mettre en valeur vos itinéraires et vos départements. Et toujours dans le cadre d'un téléchargement légal et gratuit !

Claude Mabit
Président d'**EquiLiberté**

Formation cartographie...

EquiChemins propose des formations en cartographie aux bénévoles...

Equichemins lance dans les régions une formation à l'utilisation des logiciels de cartographie, afin de permettre aux adhérents de fournir ultérieurement des itinéraires fiables pour alimenter le site.

Si vous êtes intéressé(e), envoyez votre candidature à equichemins@equiliberte.org avec vos coordonnées et disponibilités. Nous vous contacterons alors pour vous proposer un planning.

B. Dupuis, responsable EquiChemins



Les Adhésions 2011... Mode d'emploi...

Adhésions EquiLiberté...

L'année 2010 vient de se terminer. Alors bien sûr, tout cela sent la fin des vacances, des fêtes de Noël et des réveillons du Nouvel An... Mais la fin de l'année, c'est aussi la fin de validité de votre adhésion et, pour beaucoup, de votre assurance "**Responsabilité civile pratiquant**".



PETITS RAPPELS UTILES POUR CE DÉBUT D'ANNÉE...

1) Renouveler vos adhésions et assurances RC à partir du 1er

janvier 2011:

- Période de validité de votre adhésion 2011: de la date d'adhésion jusqu'au 31 décembre 2011.
- Période de garantie Responsabilité Civile Pratiquant (RC) et Garanties corporelles facultatives 2011 : de la date de souscription jusqu'au 31 décembre 2011.
- Période garantie RCPE : de date à date pour une période d'un an.

2) Comment renouveler votre adhésion et/ou votre carte de pratiquant:

- ceux qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion et leur carte de pratiquant peuvent le faire de deux manières:
- soit en se servant du bulletin que nous joignons à ce numéro d'**EquiLiberté** Infos.
 - soit en téléchargeant un bulletin sur le site www.equiliberte.fr.
- Dans les deux cas, il faut :
- le remplir.
 - porter les montants correspondants aux différentes options choisies.
 - préciser les informations demandées (notamment les n° de SIRE des chevaux pour les RCPE).
 - retourner l'ensemble signé et accompagné de votre règlement par chèque à l'adresse indiquée dans le cadre en haut à droite du bulletin.

3) "Responsabilité Civile Pratiquant", "Responsabilité Civile Propriétaire d'Equidés", "Garanties corporelles facultatives", de quoi ai-je besoin ?

- la Responsabilité civile Pratiquant (adhésion et souscription à 22€): couvre l'assuré pour les dommages qu'il cause aux tiers, lorsqu'il est en action de randonnée et, dont il est responsable. Elle inclut une garantie Accidents Corporels, qui couvre les dommages que l'assuré subit lui-même dans le cadre des activités définies par notre contrat (voir conditions au dos des bulletins) et qui concerne la prise en charge des frais de traitements médicaux, sur la base du tarif de responsabilité conventionnel, l'infirmité permanente et le décès.
- les Garanties corporelles facultatives (plusieurs options possibles): assurent une couverture plus large des dommages subis par l'assuré en améliorant la garantie de base incluse dans la RC (voir le détail des options au dos des bulletins).

- la Responsabilité Civile Propriétaire d'Equidés:

couvre les dommages causés par le cheval (ou l'âne ou la mule, le mulet, etc.) que vous déclarez en tant que propriétaire ou simple gardien (non professionnel), lorsque celui-ci n'est pas en action de randonnée (cheval au pré, au box, etc.) et lorsque vous en êtes le gardien, quel que soit le lieu (sauf gardiens professionnels, clubs, pensions, etc. où les dommages sont assurés par ces derniers).

Les conditions d'assurances figurent au verso du bulletin d'adhésion qui est joint au présent EquiLiberté-Info.

4) Les Relais Amis d'EquiLiberté doivent-ils prendre une assurance spécifique ?

Non ! C'est précisément le sens de notre engagement pour faciliter la pratique de la randonnée. Nos adhérents assurés en RC, déclarés Relais Amis **EquiLiberté**, n'ont pas besoin de souscrire une assurance supplémentaire pour accueillir des randonneurs de passage : leur assurance est prise en charge, de façon mutualisée, par le Mouvement national **EquiLiberté**.

Pour plus de précisions, lisez l'article de Patrick Coté, responsable national des Relais Amis, dans ce numéro d'**EquiLiberté Infos**.

5) Les conditions d'assurance :

- les conditions d'assurance sont consultables au dos des bulletins d'adhésion.
- sur notre site internet www.equiliberte.org, elles sont consultables à partir de la page d'accueil, rubrique **Assurances**, onglet **Conditions et Tarifs**.
- nous tenons à disposition le contrat d'assurance, sur simple demande adressée à nos bénévoles responsables des questions Assurances (**Bernard Dupuis** : b.dupuis@equiliberte.org ou **Thierry Bousserieu** : t.bousserieu@equiliberte.org).

6) les assurances des associations :

L'adhésion des associations à **EquiLiberté** au tarif de 17 euros comprend la garantie de la responsabilité civile de l'association, de ses dirigeants de droit et de fait pour toutes les activités organisées dans le cadre de l'association. Inutile, donc, de souscrire une assurance RC Association ou RC Organisateur en plus !

En outre, **EquiLiberté** innove cette année en proposant une assurance Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux : un contrat que nous avons négocié pour protéger au mieux tous nos responsables d'association qui seraient mis en cause personnellement pour fautes de gestion. Voir le détail dans la rubrique **Associations** de ce numéro.

Jean-Christophe Gaven
Secrétaire national **EquiLiberté**

FONCTIONNEMENT D'EQUILIBERTÉ DÉMOCRATIE ET OUVERTURE, CES MOTS SONT IMPORTANTS.

Le Conseil d'Administration

Actuellement, le pouvoir exécutif de l'Assemblée Générale est composé de 19 élus au CA. Ils sont tous responsables d'associations aux 4 coins de la France.

Le Bureau

Président :

Claude MABIT,
"Pech Farrat" 46500 GRAMAT
president@equiliberte.org Tél : 07 60 41 05 12

Premier Vice Président :

Guy BOUILLAUD,
le Bédou 79200 GOURGE
guy.bouillaud@wanadoo.fr Tél. 05 49 69 86 49

Vice Président chargé des services aux randonneurs :

Olivier POURQUIER,
Kerforest 56540 ST CARADEC TREGOMEL
o.pourquier@equiliberte.org Tél. 02 97 51 66 48

Vice Président chargé des Opérations :

Christophe FARGIER,
c.fargier@equiliberte.org

Secrétaire National :

Jean Christophe GAVEN
secretariat.national@equiliberte.org

Trésorier :

Alain BALMISSE
21 rue du château d'eau
19510 SALON LA TOUR
tresorier@equiliberte.org
Tél 09 77 57 68 73 et 06 73 38 30 35

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'EQUILIBERTÉ

L'Assemblée générale de l'association nationale **EquiLiberté** aura lieu le samedi 26 mars 2011, à SARAN, près d'Orléans.

L'Assemblée générale est ouverte à tous les adhérents de 2010, mais tous les titulaires de la carte 2011 sont aussi cordialement invités. Les associations **EquiLiberté**, qui représentent les structures adhérentes décisives de cette AG, recevront une convocation officielle un mois avant, en février.

Comme chaque année, nous accueillerons les adhérents et les associations dès la veille, c'est-à-dire dès le vendredi 25 mars à partir de 16h00.

Cette première soirée offre en général une rencontre très conviviale entre les responsables d'associations et les adhérents dans un "Forum des associations" où chacun, depuis son département, vient partager son expérience et exprimer ce qu'il voit et entend "sur le terrain". Une façon très informelle et très enrichissante de commencer notre AG, en donnant la parole, d'abord, aux adhérents d'**EquiLiberté**.

Adresse :

Relais du Pôle 45 Rue des châtaigniers
Centre routier
45770 SARAN

Les Services aux Randonneurs...



Quand on randonne, il faut avoir à sa disposition des circuits. Il est aussi nécessaire aujourd'hui de savoir où passer la nuit avec ses chevaux. Souvent, la constatation est évidente: il est difficile de randonner... faute de relais d'étape ! Mais il faut aussi bien reconnaître qu'il est difficile de renta-

DÉTENTEURS D'ÉQUIDÉS, DE NOUVELLES OBLIGATIONS SONT APPLICABLES

Depuis le 25 juillet 2010, la réglementation prévoit que tout détenteur d'équidé(s), propriétaire ou non, doit s'enregistrer auprès de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation.

La mesure est devenue impérative depuis le 25 janvier 2010. Consultez l'article de **Patrick Coté** sur notre site Internet pour une information complète et un accès direct aux formulaires de déclaration.

biliser un relais d'étape... faute de passages de randonneurs !

Ne fallait-il pas trouver une solution pour ne pas toujours tourner en rond. Avoir à sa disposition un coin de pré pour le bivouac et les chevaux, un robinet d'eau, du grain et du foin, ce sont souvent les seules exigences d'un randonneur de passage.

EquiLiberté, qui base ses actions principalement sur le bénévolat, a décidé de faciliter l'en-



Les Relais-Amis d'Equiliberté

traide des randonneurs avec la création des **Relais Amis Equiliberté**.

Il est évident que les **Relais amis**, seront avant tout complémentaires et non concurrents des relais professionnels assurant des prestations. Ces derniers seront très appréciés pour plus de confort, tous les deux ou trois jours.

ENGAGEMENTS DU Relais Amis

Le **Relais Amis** est un hébergement non professionnel, adhérent d'**EquiLiberté** (avec une carte de pratiquant comprenant l'assurance RC), accueillant les cavaliers/meneurs et leurs chevaux.

L'accueil des chevaux peut être limité à la mise à disposition d'un pré, la clôture, si elle existe, étant vérifiée par le randonneur.

Le **Relais Amis** mettra au minimum à disposition du randonneur un point d'eau et un espace engazonné pour y planter une tente. Il pourra aussi proposer une chambre ou faire héberger les randonneurs à proximité dans un gîte ou chambre d'hôte, se réservant uniquement l'hébergement du cheval.

Il devra pouvoir disposer d'un parking pour garer un van. L'aire d'accueil des chevaux devra être sécurisée. Une barre ou des points d'attache et de l'eau à disposition sont indispensables.

Les services rendus par le **Relais Amis** peuvent l'être à titre onéreux mais rétrocédés à leur prix de revient (céréales, granulés etc.).

Un accord préalable sera toujours nécessaire pour être reçu dans un **Relais Amis**. Ce dernier n'étant pas prestataire, il garde donc la liberté de gérer ses disponibilités.

ENGAGEMENTS D'Equiliberté

De son côté **Equiliberté** s'est attelé au problème de la responsabilité des **Relais Amis Equiliberté**.

Il faut savoir qu'ils engagent leur responsabilité civile, même pour une prestation non lucrative.

La solution proposée est une couverture par notre contrat d'assurances groupe **EquiLiberté**. Son coût est mutualisé dans le montant de l'assurance de randonneur **Equiliberté**.

Devenir **Relais Amis** ne coûte donc pas un euro supplémentaire à l'adhérent **EquiLiberté** déjà assuré en responsabilité civile pratiquant.

Nous avons maintenant une bonne couverture pour que la découverte de nos belles régions soit ouverte à tous.

Alors, à bientôt sur les chemins... et dans les **Relais Amis Equiliberté**, bien sûr !!!

Patrick Cote

Administrateur **EquiLiberté**
 en charge des **Relais-Amis**
 p.cote@equiliberte.org

LE CONCEPT DES RELAIS AMIS VOUS INTÉRESSE ?

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS:

1) SUR NOTRE SITE INTERNET:

www.equiliberte.org
 rubrique "Relais Amis"

2) CONTACTER DIRECTEMENT L'ADMINISTRATEUR EN CHARGE DES Relais Amis.

Patrick COTE,
 12 impasse de la Ravine
 76490 VILLEQUIER
 Tél. 02 35 39 06 56,
 courriel: p.cote@equiliberte.org





Rassemblement National EquiLiberté 2011...

Rassemblement National EquiLiberté 2011



Il sera organisé par une association adhérente à notre mouvement, l' **ADTE 43**, dans le cadre d'un

grand bivouac, les **29, 30 et 31 juillet 2011** à **SAINT VIDAL** près du **PUY EN VELAY** en Haute Loire.

A l'occasion du 50ème anniversaire du rassemblement de cavaliers organisé à Polignac en 1961, l' Association Départementale de Tourisme Equestre de la Haute-Loire souhaite "marquer le coup" en organisant un rallye national sur la commune de **SAINT VIDAL**, le dernier week-end de juillet 2011.

Déjà, en 1996, à l'occasion du 35 ème anniversaire, le département avait organisé l' "EQUI-RANDO" avec 1300 chevaux et cavaliers dans la ville du Puy en Velay.

L' ADTE souhaite cette fois-ci faire un retour aux sources en organisant un "**grand bivouac**" sur une commune de la communauté d'agglomération, à **SAINT VIDAL**.

Les chevaux seront en paddocks ou à l'attache et les cavaliers sous tentes ou camping-cars. Une liste d'hébergement (gîtes, hôtels,...) leur sera proposée. Un maximum de 500 chevaux est attendu.

Voici en quelques lignes le programme tel qu'il est en train de se concrétiser.

Vendredi 29 juillet 2011 :

- Dès le matin, accueil des cavaliers par les membres de l'association . Enregistrements, ins-

tallation des participants, remise d'un souvenir et d'informations départementales diverses.

- Verre de l'amitié offert par l'A.D.T.E. 43
- Randonnée à cheval ou en attelage autour de St Vidal.
- Repas du soir servi en plein air au pied du château par un traiteur.
- _ En soirée, "couvige" avec un chroniqueur local.

Samedi 30 juillet 2011 :

- Petit déjeuner servi par les membres de l'association dans la salle communale de St Vidal.
- Puis, vers 9H30, départ de Saint Vidal à cheval en direction du Puy en Velay.
- Arrivée au Puy en Velay: les chevaux seront mis à l'attache cours Victor Hugo, ce site sera surveillé par les organisateurs.
- Apéritif offert aux participants par la Municipalité du Puy en Velay.
- De 13H à 16H, visites de la ville accompagnées de guides conférenciers. Repas à la charge des participants (restaurants, sandwicheries, etc... sur place).
- A partir de 16H30, défilé dans les rues du Puy en Velay, puis retour vers St Vidal.
- En soirée : repas en plein air au pied du Saint Vidal servi par un traiteur.

Animations : musiques et danses par Pavales et Cabrioles , danses tradi., musiques country.

Dimanche 31 juillet 2011:

- Petit déjeuner servi par les membres de l'association.
- Propositions de randonnées aux cavaliers autour de Saint Vidal.

- Visite du château de St Vidal, marché de produits de Haute Loire : lentilles, fromages, charcuteries, etc...

- Vers 12H , apéritif et dégustation de produits du terroir, remerciements...
- Après-midi : possibilité de randonnées libres.
- Fin de la manifestation.

NB : le site pourra être accessible aux cavaliers à partir du jeudi soir, et ceux-ci pourront encore en disposer le dimanche soir.

Ce programme est susceptible de modifications mineures....

Pierre GROLL

Président de l' **ADTE 43**

NOTEZ BIEN !

**RASSEMBLEMENT NATIONAL
LES 29, 30, ET 31 JUILLET
2011
EN HAUTE LOIRE !**

Paysage de Haute Loire, ici la vallée de l'Allier, près de Saint Cirg.



Rassemblement National EquiLiberté 2011...



La Haute Loire : grands paysages assurés !

LA HAUTE LOIRE : GRANDS PAYSAGES ASSURÉS !

La **Haute Loire** est un département rude aux paysages d'une grande beauté.

Même si certains l'ont appelé "le midi de l'Auvergne" sa configuration offre de grands espaces de moyenne montagne sans grandes difficultés pour nos chevaux (altitude moyenne 730m).

Traversée par deux vallées, la Loire et l'Allier, vous y trouverez de nombreux sentiers en terrain très varié. L' **ADTE 43** les proposent aux randonneurs depuis de nombreuses années.

Nous serons accueillis dans **Le Velay** avec ses paysages, forgés par 150 anciens volcans, formant aujourd'hui un ensemble de montagnes rougeâtres, souvent habillées de forêts de résineux. Vous apprécierez les petits villages ruraux avec leurs maisons de pierres volcaniques. Plus loin, entre autres découvertes aux détours des chemins, vous remarquerez inévitablement ses orgues basaltiques qui lui sont spécifiques.

En Juillet, tous les chemins nous mèneront en Haute Loire.

DE NOMBREUX ACCÈS VOUS MÈNERONT À ST VIDAL.

Tracés en violet dans la carte ci dessous.

Depuis le Nord:

La Chaise Dieu > St Paulien > St Vidal.

Depuis le Nord Ouest:

Blesle > Brioude > Chavagnac Lafayette > (St Paulien) > St Vidal

Depuis l'Ouest:

Saugues > Vergezac > St Vidal

Depuis le Sud:

Pradelle > Le Bouchet St Nicolas > St Jean Lachalm > (Vergezac) > St Vidal

ou : Alempdes > St Martin de Fugères > Le Monastier/Gazielle > Le Puy > St Vidal

Depuis le Sud Est:

Faye sur Lignon > St Front > St Pierre Eynac > Le Puy > St Vidal.

Depuis l'Est:

St Bonnet le Froid > Montregnard > Queyrières > Le Puy > St Vidal.

Depuis le Nord Est : Bas en Basset > St Pierre Duchamp > Chomelix > St Paulien > St Vidal.

D'autres adaptations sont possibles...

Guy BOUILLAUD

Vice Président d'**EquiLiberté**



Vous l'imaginez certainement, l'équipe de bénévoles de l' **ADTE 43** s'active pour affiner cette organisation. Nous ne manquerons pas de vous mettre sur le site d'**EquiLiberté** les détails complémentaires au fur et à mesure des avancées.

Contacts: **Pierre Groll** 06 81 72 83 29



Nouvelle garantie d'assurance... la "RCMS"



ELLES CONCERNENT LES RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS.

Un contrat-groupe de **Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux** (RCMS) vient d'être signé par **EquiLiberté** pour compléter l'éventail des garanties proposées aux associations.

En effet, le contrat RC offert aux associations adhérentes couvre toutes les activités de l'association, mais, en aucun cas, la responsabilité personnelle des dirigeants dans le cadre de leurs fonctions, responsabilité qui, rappelons-le, peut, dans certains cas, porter atteinte à leurs biens propres.

Ce nouveau contrat, d'un coût de 110 €, complète donc d'une manière importante, le contrat responsabilité civile souscrit pour les associations en assurant la protection **COMPLÈTE** des administrateurs.

Cette assurance n'est pas obligatoire mais les associations, du moins celles d'une certaine importance, auront sans doute à cœur de reconnaître le travail de leurs dirigeants et de leur offrir une vraie sécurité. Car, cela permettra à ceux-ci d'accomplir leur travail sans avoir la crainte de risquer leurs biens propres pour une éventuelle erreur de gestion au sens large du terme.

Il est important de préciser que la souscription de ce contrat va couvrir non seulement les dirigeants présents, mais aussi les dirigeants passés. De plus, lorsque nous parlons de dirigeants, il s'agit non seulement des membres élus du bureau mais aussi, de ceux qui peuvent se voir confier une mission, lors d'une manifestation ou en dehors, par le fait de représenter, par exemple, l'association au sein d'une autre structure (association, conseil général, PDIPR, etc.).

Les contours de cette garantie peuvent vous sembler flous, car vous ne voyez peut-être pas la distinction, entre la responsabilité civile liée aux activités et celle qui est liée aux personnes dirigeant l'association ou ayant une fonction au sein de cette même association.

Pour exemple : la faute de gestion peut être liée en premier lieu aux finances de l'association avec, par exemple, une association qui se retrouve en déficit, parce qu'elle a mal estimé les recet-

tes et les dépenses d'une manifestation : dans ce cas, les adhérents de l'association peuvent aller en justice contre les dirigeants de l'association, considérant que ceux-ci n'ont pas effectué une bonne gestion et qu'il leur appartient de rembourser l'association, afin que cette dernière se retrouve

Cette assurance n'est pas obligatoire mais les associations, du moins celles d'une certaine importance, auront sans doute à cœur de reconnaître le travail de leurs dirigeants et de leur offrir une vraie sécurité.

avec une trésorerie positive : ce sont donc les biens propres des dirigeants qui seront appelés à apurer le passif, sauf si l'association dispose d'une garantie RCMS,

qui, alors, prendra le relais.

Autre exemple : les statuts stipulent que, pour engager des fonds ou des investissements, la décision doit être ratifiée par l'assemblée générale. Or, cela n'a pas été fait. Il s'agit donc d'un manquement au règlement et dans ce cas, les adhérents peuvent réclamer aux dirigeants qu'ils assument sur leurs propres biens, les engagements qu'ils ont pris et qui n'ont pas été ratifiés en AG. Là encore, la RCMS sera appelée à intervenir.

Enfin un exemple récent ayant fait l'objet de nombreuses interventions sur les médias : une association rembourse des frais de déplacements à ses membres.

Un contrôle URSSAF considère qu'il s'agit là de rémunérations et non de défraiements, engendrant donc, un rappel de charges sociales comme s'il s'agissait d'un salaire.

Le non respect des lois et règlements entraîne les dirigeants de l'association à devoir rembourser sur leur propre argent. Là encore, la **RCMS** interviendra pour défendre les dirigeants et le cas échéant, régler les sommes réclamées.

Un dernier exemple, peut-être plus parlant pour chacun de nous dans le cadre de nos organisations de randonnées : nous organisons une randonnée et il se produit un accident. L'enquête montre qu'une négligence a été commise. L'assureur MACIFILIA, assureur RC, règlera les dommages subis par la personne bles-

sée mais, considérant qu'il y a faute des organisateurs, pourra réclamer au Président, le remboursement des sommes versées dans le cadre de cet accident. La **RCMS** interviendra pour régler ce litige.

Thierry BOUSSEREAU, administrateur d'**EquiLiberté**, en charge des assurances.



PETIT RAPPEL DES PRIX DE LA CARTE DE PRATIQUANT EQUILIBERTÉ 2011

Un service offert aux randonneurs équestres, cavaliers ou meneurs.

Son prix :

- La carte d'adhésion **EquiLiberté** avec assurance de pratiquant "adulte" **22 €**
- La carte d'adhésion **EquiLiberté** avec assurance de pratiquant "Juniors de moins de 16 ans" **17 €**
- La carte d'adhésion **EquiLiberté** sans assurance de pratiquant, adulte ou junior **15 €**

La **RCPE** "Responsabilité civile propriétaire d'équidés". Cotisation annuelle:

- Le premier cheval: **20 €**
- Chaque suivant: **12 €**

Pour les chevaux identifiés.

La Vie des Associations...

COLLABORATION ASSOCIATIONS-COLLECTIVITÉS LOCALES... LA HAUTE-SAVOIE GAGNANTE !

La défense des chemins ne passe pas toujours par des voies conflictuelles, voire judiciaires. Heureusement, leur promotion s'opère parfois dans un cadre particulièrement constructif comme vient l'illustrer le formidable travail de la **FRED 74**, en Haute-Savoie. Un département qui pouvait déjà s'enorgueillir de ses 1200 km de pistes équestres inscrites au PDIPR et qui compte, depuis 2009, une **boucle d'attelage** en haute-montagne, grâce au travail acharné de **Françoise Guévin**, présidente de l'association **EquiLiberté FRED 74**.

Celle-ci a su convaincre le Conseil général et les communes de créer un itinéraire d'attelage intégralement financé par ses partenaires publics. Les manifestations qui y ont été organisées depuis, ont achevé de convaincre les élus les plus récalcitrants. Un bel exemple de défense "heureuse" de nos chemins et de nos randonnées, dont Françoise vous donne le détail dans un bel article publié ci-après et sur le site internet d'**EquiLiberté**.

A lire absolument ! Après cela, on espère que la reconnaissance des élus aidera à faciliter l'accès des randonneurs **EquiLiberté** de Haute-Savoie dans les manifestations où la licence fédérale leur est encore imposée...

Jean-Christophe Gaven
Secrétaire National



"Boucle Attelage" en Haute-Savoie



En Haute Savoie, la "BOUCLE ATTELAGE" entre Usses et Vuache.

En **Haute-Savoie**, un itinéraire balisé pour l'attelage: un bel exemple de collaboration entre Association et Département...

La **Haute-Savoie**, avec les $\frac{3}{4}$ de son territoire couvert de montagnes, peut paraître essentiellement vouée aux activités liées à la glisse et à l'alpinisme. Ce département est pourtant paradoxalement, un territoire pilote en matière de randonnée équestre et en attelage.

Premier département de France à pouvoir proposer un itinéraire équestre départemental de **1200 km** inscrit au PDIPR depuis 1996, la **Haute-Savoie** est dotée, depuis 2009, d'une boucle attelage de **23 km**, dont les travaux et le balisage ont été pris en charge financièrement à 100% par le Conseil général.

Un peu d'histoire...

Dans les années 80, devant la disparition progressive des chemins ruraux de leur département, quelques cavaliers passionnés de chevauchées sauvages, décidèrent de trouver une solution pour préserver ce patrimoine en péril.

La promulgation en 1983, de la loi sur les PDIPR, arriva à point nommé pour répondre à leurs souhaits. Ils proposèrent aussitôt au département associé à l'opération, un réseau cohérent d'itinéraires, s'étalant des bords du Léman à la limite des neiges éternelles, en mettant en

Un succès qui a vite interpellé les maires des communes voisines, désireux de voir la prolongation de la boucle sur leur territoire.

évidence ce produit touristique d'un nouveau genre, émaillé d'une quarantaine d'hébergements. En 1996, enfin, après un long travail bé-

névole mené par les équestres, sous la houlette de l'Agence touristique départementale de Haute-Savoie, le PDIPR équestre était officiellement signé, et une subvention des haras permettait l'achat de balises, posées par une équipe de bénévoles.

Mais les communes, au fil des ans, oublièrent peu à peu les délibérations prises pour la préservation de ces itinéraires, et les équestres tirèrent la sonnette d'alarme, il y a 5 ans. Il fut nécessaire de procéder à une réactualisation de ces itinéraires et leur adaptation à de nouvelles demandes, à savoir l'attelage, en rappelant aux communes leurs engagements passés.

Le Conseil général qui déjà, procédait au balisage des itinéraires pédestres, répondit favorablement à la demande des équestres, constitués en association (**FRED74**) et leur proposa de travailler, avec les collectivités locales, sur plusieurs secteurs du département, à l'élaboration de boucles destinées à recevoir le balisage départemental.

Un chemin pour tous: parmi ces projets, une

boucle d'attelage de **23 km** fut élaborée par une équipe de meneurs de la **FRED74**, affiliée depuis à **EquiLiberté**, sur un territoire compris entre Annecy et Genève, portée par le Conseiller général du canton de Frangy. Il fallut bien sûr, l'acceptation des collectivités locales pour le tracé. Compte tenu de la prise en charge des travaux à 100% par le Conseil général, ce ne fut pas un problème. Elles virent, dans ce projet, une mise en valeur de secteurs, jusque-là oubliés par le tourisme, et, surtout, une réfection appréciée de certains chemins que leur budget ne permettait pas d'assumer.

Le Conseil général procéda donc à l'estimation des travaux de remise en état des chemins, des aménagements à la conception et au maquetage des plans de balisage, à l'achat et à la pose du matériel. Il accorda pour l'entretien, une aide financière, sous forme d'une subvention aux communes d'un montant de 100€ par an et par km, pour une durée de 3 ans.

En juin 2009, c'était l'inauguration de ce premier itinéraire équestre balisé, avec les équestres, en présence des personnalités à cheval, en attelage ou en VTT. Plusieurs manifestations et randonnées y ont été organisées en collaboration avec la **FRED74**, dont notamment, une journée "à pied, à cheval et en VTT", démontrant que même si les équestres étaient à l'origine de cet itinéraire, il était largement destiné à tous.

Un succès qui a vite interpellé les maires des communes voisines, désireux de voir la prolongation de la boucle sur leur territoire. Les équestres du secteur, qui n'en demandaient pas davantage, allèrent même jusqu'à emmener à cheval quelques élus du canton voisin, dans les conditions d'une rando d'une petite journée. L'occasion pour eux de découvrir, ravis de l'expérience, ce qui pouvait motiver les randonneurs dans la pratique de cette activité, et réaliser l'intérêt de ce produit touristique. Ainsi, un projet de prolongement de cette boucle est en cours et devrait être bientôt approuvé.

Les communes devront pourtant mettre la main au porte-monnaie, puisque depuis le début 2010, le Conseil général a revu à la baisse sa participation aux frais. Il n'accorde plus qu'une aide pour les travaux, allant de 30 à 70%.

Mais les communes peuvent toujours compter sur une aide forfaitaire du Conseil général, de 100 € par km pour 3 ans, pour l'entretien des chemins.

D'autres boucles sont actuellement en cours d'étude, notamment une autre, destinée aux meneurs, près de Bonneville.

On peut aussi retrouver la boucle attelage des Usses sur le site Equichemins.com.

Allez-y... vous n'en reviendrez pas!

Françoise GUEVIN
Présidente de la **FDRE 74**



Nouvelles associations, nouvelles manifestations : bienvenue !



EquiLiberté a depuis quelques années ses rendez-vous bien connus, généralement relayés dans les pages de ce bulletin en début d'année. Je pense à nos Rassemblements nationaux, par exemple, dont celui de **Thouars** en juillet dernier a constitué une 8^e édition inoubliable grâce au cœur de l' **UDRE 79**. Mais aussi, à des manifestations devenues quasiment régionales par leur audience, comme le très ancien "**Rallye du Vin Chaud dans les Deux-Sèvres**", "**la Chevauchée au Jardin de France**", dans le berceau de la Renaissance française, "**la Trans'Yvelines à Cheval**" au cœur d'une Ile-de-France pleine de surprises, "**le Rallye de la Combetière dans l'Hérault**" ou celui de "**la Bernache dans la Vienne**".

La liste est déjà longue de ces manifestations **EquiLiberté** qui illustrent le dynamisme, le savoir-faire et la passion de nos associations locales.

Quel plaisir, alors, de voir ce noyau croître régulièrement. 2010 est en effet un excellent cru.

On ne nous rejoint pas seulement pour des questions d'assurances ou de prix raisonnables, on nous rejoint désormais pour créer, pour proposer, pour agir, à l'instar des **Crinières Médocaines**, qui ont lancé leur première grosse manifestation en Médoc cette année, avec un succès qui devrait leur donner le courage de toutes les récidives.

Tout comme pour le rassemblement régional Midi-Pyrénées (pourtant CRTE) dont la **Randonnée ariégeoise**, cette année, était organisée par un adhérent d' **EquiLiberté**, à l'image de la moitié des participants qui ont fait vivre cette rando. En Loire-Atlantique, **EquiLiberté 44** a parfaitement réussi son rassemblement départemental, les détails sont en première page de notre site internet. **EquiLiberté 17**, en Charente-Maritime, a réussi, de son côté, à fixer un rendez-vous régulier aux cavaliers amateurs de plages et d'air marin, avec **Rand'Oléron**, chaque année à la mi-septembre.

On ne peut pas tout citer en quelques lignes et j'en demande pardon, d'avance, à ceux que j'oublie. Mais un peu partout, en **Béarn**, en **Corrèze**, en **Champagne**, en **Alsace**, les associations **EquiLiberté** se mettent à créer des manifestations qui répondent à nos envies de rencontres et de chemins.

2011 s'annonce particulièrement riche de créations et de rendez-vous nouveaux. De nouvelles associations s'annoncent déjà un peu partout :

une dans la **Loire**, deux dans le **Rhône**, trois au moins en **Aveyron**. La **Savoie** se prépare tranquillement, comme les **Landes** et l'**Aisne**, tandis que l'**Ain** envisage la création d'un **EquiLiberté 01** avec une équipe très motivée. Le **Pas-de-Calais** n'est pas en reste, avec une très grosse association de 140 adhérents qui, indépendante de la FFE et d'**EquiLiberté** jusqu'à ce jour, nous

rejoint par communauté d'esprit, par camaraderie sur les manifestations où nous nous sommes rencontrés, et parce que nous incarnons un tourisme à cheval indépendant.

Il me faudrait encore citer le sud-ouest midi-pyrénéen, avec le **Lot**, le **Tarn** (bientôt sur **Equi-Chemins** comme l'**Aveyron**), le **Tarn-et-Garonne**, et bien entendu la **Haute-Garonne** où une équipe locale très dynamique est déjà à pied



d'œuvre. Sans oublier, bien évidemment, la **Haute-Loire**, où l'**ADTE 43**, nouvelle association dont on peut souligner le courage de nous avoir rejoints, organisera notre prochain Rassemblement national, près du Puy-en-Velay, le dernier week-end de juillet 2011.

L'énumération est incomplète, forcément, mais elle permet de rappeler notre "credo": plus il y a d'associations, plus il y a de manifestations et plus les chemins sont vivants ! Alors, bien sûr, on est toujours triste de voir partir telle ou telle association, surtout lorsque les raisons ne sont pas très bonnes. Mais quel plaisir de voir l'état d'esprit constructif et dynamique de ceux qui nous rejoignent pour porter un tourisme équestre indépendant qui se prend en charge!

Quand on voit ça, on se dit que les chevaux ne sont pas près de disparaître de nos chemins !

Alors bravo et bienvenue à tous ceux qui nous rejoignent pour porter ensemble ce pari collectif!

Claude Mabit
Président national



Statuts des Associations

LES STATUTS DES ASSOCIATIONS LOCALES.

Vous souhaitez faire adhérer votre association à EquiLiberté ?

Deux cas de figure :

1) Votre association est créée spécialement au moment d'adhérer à **EquiLiberté**.

Dans ce cas, nous vous proposons des statuts types, qui ont l'avantage, pour vous, d'être déjà rédigés, et pour nous, d'être compatibles avec les statuts d'**EquiLiberté**.

Nous vous renseignons également sur les démarches administratives, plus simples qu'il n'y paraît.

2) Votre association possède déjà ses statuts.

Il faut alors que les statuts soient communiqués à **EquiLiberté** en même temps que la demande d'adhésion. Nous y vérifions la présence de 4 éléments: une dominante "randonnée équestre", "tourisme équestre", "équitation d'extérieur", une mention claire d'activités de loisir (ni compétitives, ni professionnelles), une dimension "défense des chemins", "défense de la nature et de l'environnement", "défense du patrimoine" et la mention de la capacité à ester en justice.

Cette dernière mention est très importante pour nous car elle fait de chacune de nos associations un défenseur local des chemins et de la libre circulation à cheval, conformément à nos statuts qui nous permettent d'agir en justice sur ces sujets.

Contact :

president@equiliberte.org

LA PUBLICATION DE VOS MANIFESTATIONS RALLYES..., RANDOS..., RASSEMBLEMENTS...

Elle est offerte aux associations adhérentes.

C'est également valable pour les parutions sur notre site Internet national.

Un site Internet dédié uniquement à vos rassemblements sera mis en ligne très prochainement.

Les manifestations départementales seront publiées dans notre prochain **EquiLiberté Info** de février. Les locales sont uniquement publiées sur le site, mis à jour chaque semaine.

TRANSMETTEZ NOUS VOS INFOS ET VOS DATES...

La Vie des Associations...

Assurance Groupe RC

Les associations adhérentes peuvent bénéficier du **contrat groupe RC d'EquiLiberté.....**



Mais n'oublions pas ... quelques conditions élémentaires sont à respecter...

En adhérant à **EquiLiberté** pour le prix de 17 euros, les associations de cavaliers et/ou de meneurs souscrivent une assurance couvrant leur Responsabilité civile. Cette **Responsabilité Civile Association** permet de couvrir tous les dommages qui seraient causés à l'occasion d'une manifestation organisée dans le cadre de l'association et relevant de sa responsabilité.

La couverture en RC Association est très large: elle ne limite pas le nombre de manifestations concernées et s'applique à toutes les activités de randonnée et tourisme équestre, y compris les activités de marche à pied et VTT pratiquées en marge de celles-ci.

Les conditions d'assurance sont consultables au dos des bulletins d'adhésion des associations.

Pour que l'assurance de votre association soit effective, il faut respecter 4 conditions, sans cela, votre association se retrouvera non assurée.

Première condition:

les activités des associations **EquiLiberté** doivent avoir **une dominante équestre**.

Deuxième condition:

les activités de l'association doivent avoir **un caractère de loisir**, c'est à dire ni professionnel ni compétitif. En cas de doute, contactez-nous !

Troisième condition :

un minimum d'adhérents à EquiLiberté.

L'assurance de l'association n'est valide que si l'association compte au moins 5 adhérents **EquiLiberté** assurés en RC. Si votre association compte moins de 5 membres en tout, alors une dérogation est accordée en exigeant seulement que la moitié des membres soient adhérents **EquiLiberté** assurés en RC, et ce, jusqu'à ce que votre association atteigne 5 adhérents.

Quatrième condition :

la mention EquiLiberté.

Votre association et vos manifestations ne seront pas couvertes par notre contrat-groupe si votre affiliation à **EquiLiberté** n'est pas explicite. Pour cela, nous tenons à disposition le logo et le visuel d'**EquiLiberté**, pour le porter sur les supports destinés à la connaissance de votre association et de vos manifestations (banderoles, bulletins d'inscription, sites internet, affiches, etc.).

N'hésitez donc pas à contacter le secrétariat :

secretariat.national@equiliberte.org

Internet & Associations

Nous continuons à travailler et pouvons, sans vouloir tout dévoiler, vous annoncer que nous allons ouvrir une rubrique destinée et réservée aux **Responsables d'Associations**, afin d'ouvrir le dialogue et apporter soutien, conseils (si besoin) et échanges entre le Conseil d'administration d'**EquiLiberté** et les Associations sur le terrain.



Nous travaillons aussi à la mise en place d'une centrale d'achat, pour aider les associations dans leurs achats de banderoles, documents, flyers, etc. Chaque association reste libre de ses choix



de fournisseurs.

Un site Internet entièrement dédié à vos manifestations sera mis en ligne en début d'année. Vous pourrez y faire la promotion de vos randos, regroupements, etc.

Enfin, notre grand chantier :

proposer à chaque association qui le désire, et pour un coût très réduit, un **Site Internet**, à sa couleur, hébergé par **EquiLiberté**, entièrement paramétrable et administrable simplement par une personne de votre association.

Pour **EquiLiberté**, l'aventure Internet avait commencé, il y a déjà fort longtemps, grâce à notre ami Jean Michel Guillemet.

Elle continue, avec de nouveaux venus, **Richard Berutto** et **Bruno Balmisse** et j'en profite pour les remercier ici, au nom de vous tous !

Nous attendons vos retours et vos idées pour le bien de tous nos amis randonneurs.

Jean Pierre Lecque
 Administrateur d'**EquiLiberté**
 Responsable Internet et Image

Assurance Responsables



RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS : PROTÉGEZ VOS ORGANISATEURS !

Il arrive bien souvent qu'une association confie à quelques-uns de ses membres, l'organisation d'une sortie à cheval, d'une réunion ou d'un repas. Lorsque ces bénévoles ne font pas partie du bureau élu, ils sont regardés comme des **"organiseurs de fait"** ou des **"responsables de fait"**.

Mais alors, sont-ils assurés comme les **"responsables de droit"**, élus au bureau de l'association ?

Oui, mais à condition :

- que l'association adhère à **EquiLiberté** et remplisse les conditions de validité de son assurance.
- que l'organisateur de fait soit un adhérent d'**EquiLiberté**.
- que la manifestation entre dans le cadre des activités assurées.
- et que l'organisation de la manifestation soit clairement confiée à cet adhérent.

Autrement dit, l'adhérent **"responsable de fait"** de la manifestation doit être mandaté par l'association. Cela peut se faire de diverses façons: soit par l'inscription de la manifestation au programme des sorties de l'association, soit par un mandat (formulaire téléchargeable sur notre site internet, rubrique "Assurances") lorsque le programme ne permet pas de signifier cette délégation (association qui ne publie pas de programme, manifestation ajoutée en cours d'année, etc.).

VOUS CHANGEZ D'ADRESSE ? DE RESPONSABLES ? OU AUTRES MODIFS.

N'oubliez pas de nous communiquer vos nouvelles coordonnées.

Votre association vient de connaître des changements ?

Nouveaux membres de bureau, nouvelle adresse, nouveau mail, nouveau site internet, ou nouveaux contacts téléphonique ?

N'oubliez pas de nous indiquer ces modifications !

Pour toute actualisation, merci de contacter le centre de traitement national des adhésions:

Christophe Fargier
 ctan@equiliberte.org
 Tél: 06 60 53 06 26.

Nos Annonceurs

JMS
Sellerie Artisanale de Randonnée
De l'expérience du terrain...
... Au savoir-faire de l'atelier
JMS Offre 5% de Remise sur présentation de la Carte EquiLiberté
La sellerie JMS a déménagé !
Nouvelle adresse :
Haut du Bourg 48150 Labastide du Vert Tél : 05 85 24 37 71
Email : selles.jms@orange.fr

www.selles-jms.com

Attelages
magazine
SPORT
LOISIR
TRADITION
Retrouvez tout l'univers de l'attelage
Tous les deux mois en kiosque et par abonnement
www.attelages-magazine.com

www.attelages-magazine.com

Rando Cheval
boutique.com
matériel création randonnée
LE SITE DE L'ÉQUIPEMENT DU RANDONNEUR
www.rando-cheval-boutique.com
RANDO CHEVAL BOUTIQUE
La Borde 79340 LA PAGERIE
Tél : 06 12 03 57 54
REVENDEUR J.M.S

www.rando-cheval-boutique.com

SELLERIE DU MENEUR
BOURRELLIER-HARNACHEUR
COLLIERS Formables et réglables
AGRICOLE, MIXTE, VILLE, TRADITION, CHEVAUX, MULES, ANES, de 30 à 84 cm et +
TOUS LES HARNAIS
HARNAIS CUIR à partir de 583 €
MARATHON CUIR à partir de 767 €
CUIR / NYLON à partir de 544 €
BROTIANE à partir de 1 323 €
HARNAIS ANE à partir de 245 €
HARNAIS PONEY à partir de 315 €
VOTRE HARNAIS EST ASSEMBLÉ AUX DIMENSIONS DE VOTRE ÉQUIN
VENTE PAR CORRESPONDANCE CATALOGUE GRATUIT
TEL 05 65 99 86 54 www.selleriedumeneur.fr
DOMAINE DE BLADIES, 12550 ST JUERY.
Fax 05 65 99 80 84

www.selleriedumeneur.fr

P'tit Mammouth
ARTISAN BOURRELLIER
Tél : 04 78 58 03 28
www.ptitmammouth.fr

www.ptitmammouth.fr

Par des Randonneurs
Pour les Randonneurs
EquiLiberté

**Annonceurs !
vous êtes reconnus sur EquiLiberté !**

Equiliberté c'est :

- **2000** Adhérents et **170** Associations affiliées...
 - Un site Internet avec 27.000 pages vues par mois, soit **900** pages vues par jour (Nous tenons les comptages à votre disposition).
 - Une revue "**EquiLiberté-Info**" tirée à **2500** exemplaires, qui s'adresse à nos adhérents et leurs amis, tous sont cavaliers, ou meneurs d'attelage.
- N'hésitez pas à profiter de nos supports !
Contactez : Alain BALMISSE
21 rue du Château d'eau 19510 SALON LA TOUR
tresorier@equiliberte.org Tél: 09 77 57 68 73 et 06 73 38 30 35



Le présent bulletin a été réalisé par des bénévoles.

Les articles sont de : **Claude MABIT, Christophe FARGIER, Jean Christophe GAVEN, Guy BOUILLAUD, Bernard DUPUIS, Alain BALMISSE, Jean Pierre LECQUE, Patrick COTE, Françoise GUEVIN, Thierry BOUSSEREAU.**

La composition de : **Guy BOUILLAUD et Jean Pierre LECQUE.**

Les services extérieurs : bénévolement, l'Agence **SHENZO** et **Anne Laure GAVIRA.**

Imprimé sur les presses de l'Imprimerie **SA DUMAS** 79000 NIORT, Routeur **CAT d' AIFFRES** 79230.